

# COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 23 MARS 2017

Avant la lecture des déclarations liminaires, la CGT a souhaité rendre hommage à notre camarade décédé brutalement, et dire que nous partagions la peine de sa famille, de ses proches et de ses collègues.

Suite aux déclarations liminaires, la présidente nous répond que les sujets concernant le dialogue social relèvent du national, et remonteront à la DG.

#### I POINTS SOUMIS AU VOTE

1° Adoption du règlement intérieur applicable au comité technique local

La présidente nous explique que ce règlement intérieur type ne peut pas être amendé au niveau local. Cependant elle reste très attachée à faire vivre le dialogue social en Seine Maritime.

La CGT Finances Publiques condamne la DG qui balaie d'un revers de la main, tout ce qui a été négocié avec les OS (autorisation d'absence et remboursement des frais de déplacement pour les suppléants).

Par ailleurs ce règlement intérieur imposé par le DG n'est pas appliqué au national...!!!

La présidente communiquera au national les revendications des OS notamment sur le changement des règles en cours de mandat, et la différence de traitement entre le national et le local.

Vote CGT : contre (voir déclaration liminaire)

2° Modification des horaires d'ouverture au public

Sites concernés : Darnétal, Goderville, Déville lès Rouen, Forges les Eaux, Yerville.

Pour la Directrice, la modification des horaires d'ouverture doit répondre le mieux possible à la réalité de chaque poste et permettre une réorganisation des missions.

La direction s'est engagée à envoyer un questionnaire aux chefs de poste. Il permettra de connaître :

- les bénéfices tirés de cette modification et
- si les horaires doivent être maintenus en l'état.

Pour la CGT il s'agit de demandes contraintes des agents et des chefs de poste qui ne peuvent plus travailler dans des conditions normales suite aux suppressions ou vacances d'emploi non pourvues.

Vote CGT : contre au nom du principe de la continuité du service public.

### 3° Formation professionnelle

On nous présente le bilan de la formation professionnelle 2016 où on constate une augmentation de l'e-formation et un bon taux de réussite aux concours sur le département.

Vient ensuite la présentation du plan départemental de formation pour le premier semestre 2017 où le PAS (prélèvement à la source) se fait la part belle.

D'après les premiers retours des stagiaires, il apparaît que cette formation ressemble plus à une information compte tenu des questions restées sans réponse puisque la réforme n'est pas encore finalisée.

Pour la énième fois la CGT finances publiques est intervenue sur les problèmes de luminosité et de chaleur dans certaines salles.

La directrice s'est engagée à contacter le médecin de prévention et/ou l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail).

Vote CGT : contre (voir déclaration liminaire).

4°) Transfert de la gestion de l'EHPAD de Bouic Manoury à la trésorerie de Cany-Barville

A la demande de la directrice de l'EHPAD et avec l'accord du chef de poste, mais sans transfert de personnel, la gestion de cet établissement sera transférée à Cany Barville à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Pour l'administration ce transfert permet de consolider le poste, mais pour la CGT il n'est pas question de conforter le poste au détriment des conditions de travail des agents et/ou de leur santé.

Vote CGT: contre

5°) Projet d'aménagement ponctuel de la cartographie des RAN.

La direction propose d'inclure les RAN de Bolbec et de Fécamp dans la RAN du Havre afin de compenser les vacances d'emploi sur les sites moins attractifs et de se donner une marge de manœuvre lors des affectations.

Les organisations syndicales, dont la CGT, font remarquer que les agents affectés sur des sites qu'ils non pas demandés feront inévitablement des fiches de vœux pour obtenir la résidence souhaitée. En conséquence il n'y aura pas plus de stabilité dans les services.

Un membre de l'administration nous répond : les fiches de vœux c'est comme au loto, on ne gagne pas à tous les coups.

Vote CGT: contre

#### II POINTS POUR INFO

1°) Exécution budgétaire 2016 et budget prévisionnel de l'UO (Unité Opérationnelle) 2017

Les économies réalisées sur l'affranchissement, la prise en charge des dépenses sécurité et les abondements de la DG ont permis, de finir l'année avec un budget en équilibre.

Par ailleurs les économies réalisées ont été reversées sur d'autres postes et ont permis notamment l'achat de 150 écrans.

Pour 2017, la dotation globale est en baisse (- 5 % par agent).

L'administration espère compenser la hausse des tarifs du chauffage et des fluides en général par une accentuation des économies d'affranchissement via CLIC'ESI (objectif 90 000 € dont pratiquement 1/3 de l'objectif est déjà réalisé)

2°) PRS (pôle de recouvrement spécialisé) : accès aux informations des marchés publics

Il s'agit d'une nouvelle expérimentation qui a pour but de tirer profit des reliquataires titulaires de marchés publics pour améliorer le recouvrement.

3°) Encaissement des recettes publiques par les huissiers des finances publiques au moyen d'un terminal de paiement électronique

Encore une expérimentation d'une année, pour laquelle le département 76 est très en avance et à fait des propositions allant au-delà du cadre défini par la DG.

A l'heure actuelle, le paiement ne sera possible qu'en présence de l'huissier. Ces derniers souhaitent bénéficier de l'offre de paiement par téléphone afin d'éviter entre autre, un nouveau déplacement chez le redevable.

Le début de l'expérimentation est prévu pour fin mars 2017.

## **III QUESTIONS DIVERSES**

L'expérimentation « risques bancaires » au CSBO annoncée lors du CTL du 26/09/2016 a subi des rebondissements et la DG ne se prononce pas pour le moment pour un déploiement national.

Fin du CTL vers 13h30